

Rapport d'activité 2024-GC-50

27 février 2024

de la CIP-GYB aux Parlements des cantons de Fribourg et Vaud pour l'année 2023

La Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (CIP-GYB), composée de Mesdames et Messieurs les Député-e-s

> Délégation fribourgeoise

Grandgirard Pierre-André, Lauber Pascal, Raetzo Tina, Robatel Pauline, Rodriguez Rose-Marie (Cheffe de délégation), Sudan Stéphane, Thévoz Ivan

> Délégation vaudoise

Keller Vincent, Mocchi Alberto, Pedrolì Sébastien, Radice Jean-Louis, Rapin Nicole (Cheffe de délégation), Rey-Marion Alette, Schneiter Thierry

> sous la présidence de Mme la Députée Nicole Rapin,

transmet son rapport d'activité 2023 aux Parlements des cantons de Fribourg et Vaud, conformément à l'art. 15 al. 5 de la Convention sur la participation des Parlements aux conventions intercantionales (CoParl).

1. Mission légale

Conformément à son mandat légal, défini à l'article 73 de la Convention intercantonale sur la création et l'exploitation du Gymnase intercantonal de la Broye (CIGB), la Commission interparlementaire a exercé un contrôle coordonné sur cet établissement, plus particulièrement sur le budget et les comptes annuels.

Afin d'assurer sa mission de haute surveillance, la CIP-GYB a comme à l'accoutumée siégé à deux reprises au cours de l'année 2023. La première séance s'est déroulée le 5 avril 2023 (comptes 2022) et la seconde le 20 septembre 2023 (budget 2024). Y ont participé :

- M. le Conseiller d'Etat Frédéric Borloz, Chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) du canton de Vaud et Président du Conseil du GYB pour les années 2022 et 2023,
- M. le Directeur du GYB Nicolas Fragnière,
- Mme l'Administratrice du GYB Géraldine Dafflon,

- M. François Piccand, Chef du Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré du canton de Fribourg, et
- M. Lionel Éperon, Directeur général de l'enseignement postobligatoire (DGEP) du canton de Vaud.

Les réponses apportées aux questions et demandes d'informations complémentaires de la Commission l'ont été à sa pleine satisfaction. Elle remercie l'ensemble de ses interlocuteurs.

Le Secrétariat du Grand Conseil fribourgeois assume le secrétariat permanent de la Commission plénière.

2. Comptes 2022

Avec des charges d'exploitation de Fr. 19'427'284.--, l'exercice 2022 s'est clos sur un excédent de Fr. 776'815.85 après attribution à la réserve de Fr. 318'694.70.

Les principaux facteurs suivants expliquent ce résultat :

- L'ouverture prévue de trois postes supplémentaires d'enseignement n'a pas été nécessaire, l'augmentation annoncée du nombre d'étudiantes et étudiants ne s'étant pas vérifiée.
- Le budget du personnel prévoyait la mise en place de mesures salariales (au niveau des salaires et de la contribution à la caisse de pension) pour soutenir le changement de régime de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF). Ces montants n'ont finalement pas été utilisés.
- La question de la fourniture d'ordinateurs aux enseignantes et enseignants ou d'un dédommagement en lien avec l'introduction de l'approche BYOD au secondaire supérieur n'a pas encore été réglée en 2022. Le budget alloué n'a donc pas été utilisé.
- L'impact de l'augmentation des charges d'énergie n'a pas encore eu beaucoup d'effets en 2022, même s'il s'agit du premier exercice incluant entièrement l'extension.
- L'entretien du bâtiment a pris du retard : la prise en main du bâtiment par une nouvelle équipe de conciergerie, les défauts sous garantie à gérer dans l'extension ainsi que l'indisponibilité des entreprises en fin d'année, particulièrement les électriciens, fortement mis à contribution lors de la crise énergétique, expliquent ce retard. Le budget prévu n'a donc pas été entièrement utilisé.

Au niveau des revenus, les responsables du GYB se sont réjouis de constater que les locations (aula, salles de conférence, salles de réunion, salles de sport, etc.) retrouvent peu à peu leur niveau d'avant-Covid. De plus, même si la progression du restaurant du Gymnase est un peu plus lente, elle est encourageante.

Le résultat final a donc permis de renflouer la réserve, plafonnée à 5% du résultat, et de rembourser les cantons pour le solde.

3. Budget 2024

Le budget 2024 se caractérise par une augmentation des charges nettes de 3,14% (ou Fr. 666'650.--) par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre un montant total de Fr. 21'872'210.--. Cette évolution est due aux facteurs principaux suivants :

- Augmentation du prix du gaz (+ 30% par rapport à 2023) et de l'électricité (+ 35% par rapport à 2023). Il y a cependant un transfert de charge puisque l'extension est chauffée par géothermie : le GYB est ainsi moins impacté par l'augmentation du prix du gaz.
- Augmentation du périmètre à entretenir (extension).
- Augmentation de l'effectif des élèves, qui nécessite l'engagement de 3 EPT d'enseignement supplémentaires.
- Renforcement de l'équipe de conciergerie pour internaliser certains travaux et entretiens extérieurs : de 2,5 EPT actuellement à 3 EPT.
- Entretien général de l'infrastructure : par exemple, le sol de la salle de sport triple doit impérativement être rénové ; un montant de Fr. 100'000.-- a été planifié à cette fin.
- Réforme de l'Ecole de commerce : la nouvelle Ecole de commerce nécessite la mise en place d'une entreprise d'entraînement. Cela implique notamment une hausse des coûts des mandats pédagogiques.
- Salaires du personnel : le GYB a prévu une augmentation des salaires de 2%.

Au budget 2024, l'effectif total des collaboratrices et collaborateurs (administration, enseignement et services parascolaires) devrait passer de 115,8 à 119,3 EPT.

4. Direction du Gymnase intercantonal de la Broye

A la suite de la démission de la Directrice du GYB, Madame Sabine De Vito-Bolla, le poste a été mis au concours fin 2022 pour une entrée en fonction de la nouvelle Directrice ou du nouveau Directeur le 1^{er} août 2023.

Après un processus de sélection rigoureux, le Conseil du GYB a décidé de nommer M. Nicolas Fragnière Directeur du GYB. Jusqu'ici Adjoint de Direction, M. Fragnière a l'avantage de déjà très bien connaître le Gymnase, d'autant plus qu'il a fonctionné comme Directeur ad intérim lors du départ de Mme De Vito-Bolla. Le Conseil du GYB a par ailleurs loué ses qualités managériales et humaines ainsi que sa maîtrise de la gestion du quotidien durant l'intérim.

5. Faits et chiffres de l'année 2023

La CIP-GYB a reçu de nombreuses informations sur la gestion et le fonctionnement du GYB lors des deux séances de 2023. Les faits et chiffres suivants sont à relever particulièrement :

- 350 titres ont été délivrés en juin 2023 dans les différentes filières proposées.
- A la rentrée 2023-2024, 1286 élèves étaient inscrit-e-s au GYB (chiffres au 20 septembre 2023), réparti-e-s dans 59 classes. Les effectifs sont en légère hausse par rapport à l'année scolaire précédente.
- 127 enseignant-e-s travaillent au GYB, ce qui représente environ 104 EPT. S'y ajoutent 21 personnes composant le personnel administratif.
- Le GYB est en train de mettre sur pied un « Plan qualité » : différentes reconnaissances sont en cours, notamment concernant la charte qualité, les critères d'évaluation et les valeurs de l'établissement. Le corps enseignant a eu l'opportunité de faire des remarques et de définir des critères concrets démontrant la qualité d'une école.
- Le 25 novembre 2022, le GYB a été victime d'un incendie qui n'a heureusement pas eu de conséquences graves. L'établissement a été évacué de manière très efficace et rapide. Plainte ayant été déposée, l'enquête suivait toujours son cours en 2023.
- A la suite de déprédations répétées (littering, tags), le Conseil du GYB a décidé d'installer un système de vidéosurveillance dans le périmètre du GYB. L'installation de plusieurs caméras a bien entendu fait l'objet d'une procédure très stricte respectant notamment le droit des personnes et la protection des données.

6. Changement de présidence pour les années 2024-2025

En application de l'art. 72 al. 2 de la Convention intercantonale du 9 décembre 2002 sur la création et l'exploitation du Gymnase intercantonal de la Broye (CIGB), la présidence de la CIP-GYB va changer de main pour les années 2024 et 2025. La Présidente actuelle, Mme la Députée Nicole Rapin (Vaud), laissera ainsi sa place à la Cheffe de la délégation fribourgeoise, Mme la Députée Rose-Marie Rodriguez. Le Conseil du GYB sera quant à lui présidé par Mme Sylvie Bonvin-Sansonnens, Conseillère d'Etat en charge de la Direction de la formation et des affaires culturelles du canton de Fribourg.

En conclusion, la CIP-GYB souligne la bonne conduite et le bon fonctionnement de l'établissement. Elle adresse ainsi sa reconnaissance au Directeur, M. Nicolas Fragnière, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe du GYB qui œuvre à ses côtés.

La CIP-GYB recommande donc aux Grands Conseils des cantons de Vaud et Fribourg de prendre acte de ce rapport d'activité 2023.

Au nom de la Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye

Nicole Rapin

Présidente

Alain Renevey

Secrétaire